

## Taux de chômage trimestriel au 1<sup>er</sup> trimestre 2009

Julie Roy

Service Statistique

**A**u 1<sup>er</sup> trimestre 2009, le taux de chômage en Ile-de-France s'établit à 7,4 % de la population active, en augmentation de 0,7 point par rapport au trimestre précédent.

Le recul de l'emploi se poursuit en ce début 2009 sur l'ensemble de l'hexagone et concerne tous les secteurs d'activité. En Ile-de-France, le taux de chômage progresse à nouveau mais moins fortement que dans les autres régions. Il reste ainsi inférieur de 1,3 point au taux national. La région capitale affiche un taux de chômage parmi les plus faibles de France métropolitaine.

Tous les départements franciliens sont concernés par cette augmentation du chômage. Les départements de Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et de Paris affichent toujours les taux les plus élevés de la région (respectivement 10,3 %, 8,2 % et 8,0 %). Les Yvelines et l'Essonne conservent les taux les plus bas (5,9 %). Ces deux départements se classent au troisième rang des départements métropolitains derrière la Lozère (4,9 %) et le Cantal (5,7 %).

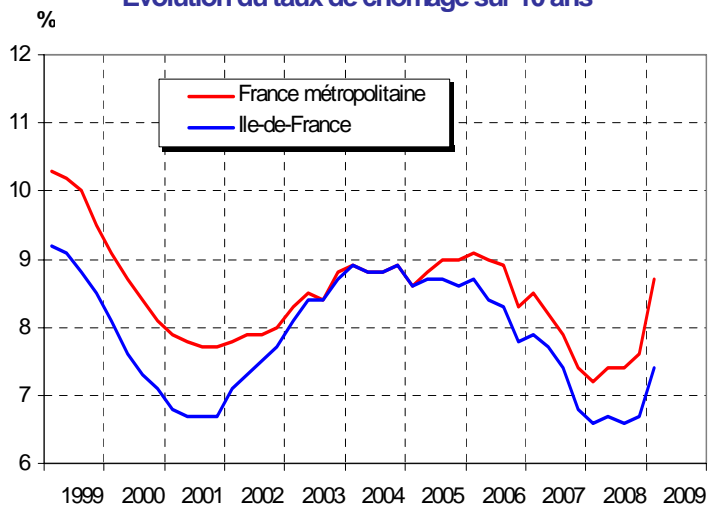
### Les chiffres clés

Taux de chômage (en %) du 1 <sup>er</sup> trimestre 2009 (1)	
<b>Ile-de-France</b>	<b>7,4</b>
Province	9,0
France métropolitaine	8,7

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS) - (1) provisoires

Source : Insee, *taux de chômage localisés*

### Evolution du taux de chômage sur 10 ans



Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)

Source : Insee, *taux de chômage localisés*

## Taux de chômage localisés par département (en %)

	2008				2009	Evolution (en points)	
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre	1 <sup>er</sup> (1) trimestre	sur 3 mois	sur 1 an
Paris	7,4	7,6	7,5	7,3	8,0	0,7	0,6
Hauts-de-Seine	5,9	6,0	6,0	6,0	6,7	0,7	0,8
Seine-Saint-Denis	9,4	9,5	9,2	9,4	10,3	0,9	0,9
Val-de-Marne	6,5	6,5	6,3	6,4	7,1	0,7	0,6
Seine-et-Marne	5,4	5,6	5,5	5,7	6,6	0,9	1,2
Yvelines	5,2	5,2	5,1	5,2	5,9	0,7	0,7
Essonne	5,0	5,0	5,1	5,2	5,9	0,7	0,9
Val-d'Oise	7,1	7,1	7,1	7,3	8,2	0,9	1,1
<b>Ile-de-France</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>	<b>7,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>
Province	7,3	7,5	7,6	7,9	9,0	1,1	1,7
France métropolitaine	7,2	7,4	7,4	7,6	8,7	1,1	1,5

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS) - (1) provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisés

### Méthodologie :

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le Bureau international du travail (BIT) sur le chômage. Cependant, la taille de l'échantillon de cette enquête ne permet pas de procéder à des estimations départementales : la ventilation du chômage BIT national par département utilise les séries des DEFM départementales pour localiser le chômage (c'est la raison pour laquelle l'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée en dehors du calcul national et que le terme « taux de chômage localisé » est employé au niveau infranational). Le nombre de chômeurs est alors estimé en appliquant le poids du département dans les DEFM de catégorie A au total des chômeurs BIT de la métropole. Ce nombre est ensuite corrigé des variations saisonnières. On en déduit ainsi des taux de chômage localisés qui représentent le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Le calcul de la population active occupée s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail, « transformé » en emploi au lieu de résidence à partir des résultats des recensements, puis trimestrialisé par interpolation linéaire.

### Définitions :

**Taux de chômage** : nombre de chômeurs rapporté à la population active totale

**Population active occupée** : population ayant un emploi salarié ou non salarié et militaires du contingent jusqu'en septembre 2002

**Population active totale** : population active occupée et chômeurs. Cette population est estimée au lieu de résidence.

**DEFM** : Les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi sont classés par catégories, définies à partir du type de contrat de travail recherché et de l'activité éventuelle du demandeur d'emploi au cours du mois d'observation.

Depuis février 2009, la catégorie A regroupe les anciennes catégories 1,2,3 hors activité réduite : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de publication : Sylvie MARCHAND

Rédaction et conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale

ISSN 1635-9984 - Code SAGE AFCH0952 - Dépôt légal : Premier semestre 2009 © INSEE 2009

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)